

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 25 août 2021**

Communication n° 28/08.2021

Objet: pollution au port de Taillecou

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Des traces d'hydrocarbures ont été constatées le mercredi 28 juillet dernier au port de Taillecou.

Les pompiers de Lausanne sont intervenus. Ils ont constaté une légère pollution aux hydrocarbures et l'ont traitée en pulvérisant un produit sur l'entier de la surface souillée.

Le bateau du Sauvetage qui venait de sortir du port a été contrôlé. Il a été mis hors de cause, car la fuite ne provenait pas de cette embarcation.

Bien qu'il n'ait pas été possible de déterminer le pollueur, nous considérons que cette affaire est close. Nous continuerons à être attentifs et agirons au cas où ce genre d'événements devaient se reproduire.

La Municipalité

Saint-Prex, le 25 août 2021/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann au 079 229 29 72